

L'Enseignement Agricole en Algérie de 1830 à 1962

Textes et documents fournis par Jacques SOLARI, ingénieur d'agriculture africaine, ancien élève de l'Institut Agricole d'Algérie à Maison-Carrée - Alger (S.A.A. -Promotion 1960/1963)

L'Enseignement Agricole en Algérie de 1830 à 1962 est composé de 3 parties :

- Partie 1 (présent document) : Introduction -Les différentes écoles -Historique de la création et les effectifs.
- Partie 2 (à visualiser sur le site dans la rubrique « témoignages ») : les bâtiments.
- Partie 3 (à visualiser sur le site dans la rubrique « témoignages ») : les diplômes délivrés et le corps enseignant.

Partie 1

1-INTRODUCTION

L'enseignement accompagne le développement.

Monsieur Marcel BARBUT, membre de l'Académie d'Agriculture, ancien Inspecteur Général de l'Agriculture, ancien Directeur de la Production, de l'Enseignement et de l'Expérimentation Agricole en Algérie, dans la préface du livre de Claire JANON-ROSSIER "*Ces maudits colons*" paru en 1965, souhaite « Que cet ouvrage si instructif et si émouvant parfois, soit largement diffusé et fasse comprendre à une opinion publique souvent mal informée, que la France a le droit d'être fière de son oeuvre en Afrique du Nord" .

Claire JANON, née en Algérie. Elle était la fille de René JANON, Ingénieur Agricole de l'Ecole d'Agriculture de Maison-Carrée, devenu



Claire JANON
croquis de Charles BROUTY

journaliste. Elle a vécu son enfance et sa jeunesse à Boufarik, sur le domaine de ses grands-parents, avec sa maison turque à patio bleuté et à arcades blanches toutes rustiques.

Dans le livre de Claire JANON, l'éminent géographe Jean DESPOIS évoquant l'effort des services publics pour améliorer les facultés de production et le niveau de vie des Musulmans d'Afrique du Nord écrit en 1949 : « ... *En fait, c'est la colonisation qui a le plus contribué aux progrès techniques ; c'est elle qui, par l'exemple, a amené, au moins en certaines régions, l'amélioration des procédés de culture des Indigènes ; c'est elle, enfin, qui a permis de vivre à une population de plus en plus abondante, par les nombreux salaires réguliers qu'elle a distribués aux ouvriers agricoles et par le travail saisonnier qu'elle a fourni aux petits fellahs trop à l'étroit sur leurs terres.* »

Claire JANON poursuit : « *Il serait injuste de ne pas ajouter que les pouvoirs publics, en dépit des indécisions et des flottements politiques des régimes et des gouvernements, ont de façon directe ou indirecte, très largement contribué à cette action, notamment par un enseignement agricole intimement associé à la recherche agronomique et à l'agriculture militante, l'organisation de la lutte contre les ennemis des cultures et de l'élevage et, au cours des vingt dernières années, par l'intervention du Service du Paysannat et de ses Secteurs d'Amélioration Rurale au profit des fellahs et des éleveurs nomades.* »

La formation et l'adaptation des méthodes.

Monsieur Jacques CHOUILLOU, dans le bulletin n° 38 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie, rend hommage à Monsieur Charles GRIESSINGER, Directeur de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche Agricole en Algérie : né en 1911 à Sidi-Bel-Abbès, Ingénieur en chef des Services Agricoles en retraite, Officier du Mérite Agricole, il a toujours eu la passion de l'étude en profondeur, de l'enseignement et de la communication.

Après l'école primaire, le lycée et la faculté de droit d'Alger, il est d'abord instituteur en Kabylie, puis à Alger. Développant toujours ses connaissances, il s'intéresse notamment à l'apiculture pouvant être un atout précieux pour les populations rurales. Sa compétence dans ce domaine est vite reconnue, et il est nommé Secrétaire de la Société d'Apiculture d'Algérie et Professeur d'apiculture à l'Institut Agricole d'Algérie et à l'Ecole Ménagère Agricole.

Le Service de la Protection des Végétaux, dont relèvent les abeilles, a besoin d'un spécialiste, il y est détaché par l'Education Nationale en qualité de contrôleur, avant d'être intégré en 1945, dans le corps des Ingénieurs des Services Agricoles. Ses attributions s'élargissent alors, mais il reste toujours orienté vers la formation et c'est ainsi qu'il est affecté à la Sous Direction de la Production Agricole du Gouvernement Général, pour devenir Chef du service de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle.

Il prend une grande part au développement de ces activités, dans la ligne du Plan de Constantine. Il établit les projets de nouvelles écoles du second degré terrains et plans pour Constantine, Orléansville, Tlemcen, Boufarik et Sétif. Le souci de former plus de cadres musulmans, particulièrement nécessaire pour l'oeuvre du Paysannat, amène à mettre en place à Maison-Carrée une Section d'Agriculture Africaine et à faire admettre un nombre important d'élèves musulmans dans les écoles d'agriculture de la métropole. Pour la Formation Professionnelle de nouvelles mesures d'organisation sont prises et treize Centres sont mis en chantier, dont quatre annexes aux Ecoles d'Agriculture.

Charles GRIESSINGER fait appel aux instituteurs, ses anciens collègues, pour orienter les jeunes vers les études agricoles. L'accession de l'Algérie à l'indépendance donne un coup d'arrêt à toute cette activité, pleine de promesses.

Dans le bulletin n° 34 de l'Amicale des Ecoles d'Agriculture d'Algérie Monsieur Armand CALCAT, Ingénieur Agricole et d'Agronomie Coloniale, diplômé d'Etudes Supérieures d'Agriculture Appliquée, Conseiller Agricole, rédige un article sur les Ecoles d'Agriculture et la colonisation. Il dit : *"Il est surabondamment prouvé que les pays qui ont fait le plus de progrès et qui obtiennent de leur sol les plus riches moissons sont ceux qui ont multiplié chez eux les établissements d'enseignement et de recherche de l'ordre le plus élevé et préparé leur population agricole par une solide instruction préalable à avoir pleine confiance dans la science. Il est indispensable notamment de former dans le moindre délai une élite de colons instruits, alliant à l'énergie et à l'activité, des connaissances techniques étendues, car le métier de colon est difficile ; il faut, pour trancher les problèmes de l'agriculture, les connaissances les plus étendues, et les conditions faites à la culture nord-africaine ou méditerranéenne exigent de plus la notion exacte et l'emploi de formules d'exploitation spéciales, parfaitement adaptées. Préparer des pionniers pour cette tâche délicate est précisément le but poursuivi par toutes les écoles d'agriculture"*.

2-LES DIFFERENTES ECOLES

Nous pouvons lire dans le bulletin de liaison n° 36 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie et dans l'article : « les Ecoles d'Agriculture en Algérie, leurs origines » :

*« Le centenaire de l'Algérie 1830-1930. Un siècle après le débarquement de Sidi-Ferruch, l'Algérie débarrassée de la domination turque, avait déjà effacé les misères des premiers colons....
...Le palmarès de l'Exposition Agricole d'Oran, organisé dans le cadre des Cérémonies du Centenaire, classe de façon très honorable nos Etablissements d'Enseignement Agricole mis rapidement en place, en moins de cent ans :*

Grand diplôme d'Honneur :

L'Institut Agricole d'Algérie à Maison-Carrée (1920)

Diplômes d'Honneur :

L'Ecole d'Agriculture de Philippeville (1900)

L'Ecole d'Agriculture de Sidi-Bel-Abbès (1930)

L'Ecole d'Agriculture d'Aïn-Temouchent (1929)

L'Ecole d'Horticulture du Jardin d'Essai (1918)

L'Ecole Ménagère Agricole du Jardin d'Essai (1918)

L'Ecole d'Agriculture de Guelma (1922)

L'Ecole d'Agriculture des Mechtras (Boghni) (1930) »

2.1 Historique de la création

D'après la publication par Monsieur Charles GRIESSINGER sur « l'Enseignement de la Formation Professionnelle Agricole en Algérie » dans la revue l'Algérieniste n° 34 de juin 1986) :

« Inexistant en 1830 à l'arrivée des Troupes Françaises, l'Enseignement Agricole en Algérie, ne prit son essor qu'en 1881 avec la création de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Rouïba. »

2.1.1 Enseignement Supérieur

La création de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Rouïba, en 1881, dont l'ouverture en février 1882, marque le début de l'Enseignement Agricole en Algérie.

Elle est l'ancêtre de l'**Institut Agricole d'Algérie à Maison-Carrée**, Institut qui deviendra l'**Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger**, l'une des quatre Ecoles Nationales avec celles de Paris-Grignon, Montpellier et Rennes.



a) La création de l'Ecole d'Agriculture de Rouïba.

Monsieur Jean-Maurice Di COSTANZO, professeur d'Histoire Géographie au lycée Saint-Exupéry, Marseille XV^{ème}, dans son livre "*L'émigration allemande et suisse en Algérie de 1830 à 1918*" consacre un paragraphe à la création de l'Ecole d'Agriculture de Rouïba (repris dans le bulletin n° 33 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie.) :

« ... En fait, les Suisses deviennent plus nombreux que les Allemands. Indication d'un regain de la migration, on en dénombre environ 3.300 entre 1886 et 1896. Par ailleurs, ces émigrants semblent plus qualifiés.

*Âgé de cinquante-quatre ans, **Georges Henri BORGEAUD** (1826-1889) dont les ascendants ont fui la France après la révocation de l'édit de Nantes, s'apprête à quitter Lausanne avec sa femme, Elise Lacombe (1826-1908) et ses sept enfants, âgés de quatorze à vingt-deux ans.*

Nous sommes en 1880, Georges Henri BORGEAUD est un notable, ministre des cultes et de l'Education du Canton de Vaud, Directeur de l'Ecole Industrielle de Lausanne. Instituteur à 19 ans il a acquis une solide formation à l'éphémère Institut Agronomique de Versailles (1850-1852). C'est durant ses études qu'il fait la connaissance d'Eugène TISSERAND.

De retour à Lausanne, il est provisoirement maître de botanique au Collège Cantonal mais enseigne aussi l'histoire, la géographie et l'instruction civique.

En 1855, il devient Directeur provisoire de l'Ecole Moyenne Industrielle et le restera jusqu'en 1879. Des raisons de santé et le soutien d'Eugène TISSERAND, collègue de promotion, le décident à tenter une nouvelle vie en Algérie.

*C'est TISSERAND, devenu depuis sa réouverture en 1876 Directeur de l'Institut National Agronomique de Versailles, qui intercède en sa faveur auprès du Gouverneur Général de l'Algérie, le général Chanzy... Georges Henri BORGEAUD participe activement à la fondation de la première **Ecole d'Agriculture à Rouïba**, à quelques lieues d'Alger...*

...Le plan de Monsieur TISSERAND... consiste à confier la direction de la future école à un propriétaire ou fermier qui continuerait à cultiver son domaine à ses risques et périls...

...Lors de la visite que Georges-Henri BORGEAUD fit à la colonie, il prit des informations pour le choix d'un domaine et d'un directeur... C'est alors que la ferme DECAILLET, à Rouïba, lui fut indiquée. Il la visite et trouve là toutes les conditions requises : propriété appartenant à un agriculteur habile, offrant toutes les garanties d'instruction et de moralité, il soutient, au cours de l'année 1881 la candidature de son compatriote valaisan Jean Nicolas DECAILLET...

*... En 1881, le Ministère de l'Agriculture et du Commerce choisit donc l'exploitation DECAILLET pour fonder une "**Ecole Pratique d'Agriculture et de Viticulture**".*

Elle ouvre ses portes en février 1882 et accueille cinquante élèves pour un cycle de deux ans. D'excellente réputation, de nombreux élèves de la métropole et de l'étranger viennent étudier et se spécialiser en viticulture.

L'Ecole doit néanmoins fermer ses portes en 1905, en raison de l'expiration du contrat avec l'État, de l'âge avancé de Jean Nicolas DECAILLET et d'un bilan financier désastreux pour la famille. En 1906, Jean Nicolas DECAILLET cède sa propriété à ses huit enfants. Les risques et périls avaient bien été sous-estimés.

***L'Ecole d'Agriculture Algérienne** installée à **Maison-Carrée** la remplace ensuite jusqu'en 1920.*

Mais revenons à Georges Henri BORGEAUD.

Dès l'ouverture de l'Ecole il y enseigne. On le retrouve également au Comice Agricole d'Alger à partir de mars 1883. Il participe à l'élaboration de son bulletin : l'Algérie agricole, bulletin de colonisation, revue bimensuelle d'une vingtaine de pages traitant des innovations agricoles, en collaboration avec les comices agricoles de Bône, du Haut Cheliff, du Sahel de Coleah, rejoint un peu plus tard celui de Sétif..

Il est aussi le co-auteur avec A. Barbier d'un guide pratique du vigneron algérien édité à Alger en 1886.

Il devient ensuite Consul de Suisse à Alger avec compétence territoriale sur toute l'Afrique du Nord au cours des deux dernières années de sa vie. Il s'éteint le 14 janvier 1889 à 63 ans et c'est l'un de ses trois fils, Jules, qui lui succède à ce poste.

Ce dernier achètera quelques années au plus tard en 1905, avec ses frères, Charles et Lucien, le domaine de la Trappe de Staouéli. C'est d'ailleurs Lucien qui acquiert l'ensemble de la propriété en 1908 ».

b) L'Ecole d'Agriculture Algérienne.

Sa création à Maison-Carrée sur le plateau de Belfort date de 1905.

Dans la revue "Documents Algériens - Synthèse de l'activité algérienne" de l'année 1948 (numéro 41 de la série : Economique - rubrique : Agriculture (Ecole de Maison-Carrée) nous pouvons lire :

"C'est en 1905, sur un projet établi par le Docteur TRABUT et Roger MARES, à la demande de Monsieur de PEYERIMHOF, Directeur de l'Agriculture et de la Colonisation, et proposé à l'adoption des Délégations financières, qu'un établissement dit "Ecole d'Agriculture Algérienne" était créé sur le plateau de Belfort, à 12 Km d'Alger, à l'emplacement de l'Institut actuel. Cette Ecole succédait à la Ferme-Ecole établie à Rouïba en 1898, sur un domaine de 15 ha, appartenant à Monsieur DECAILLET et qui fut le premier établissement d'Enseignement Agricole qui ait fonctionné en Algérie.

Les différentes étapes de l'organisation :

À l'origine, l'établissement de Maison-Carrée comportait en réalité deux écoles distinctes :

L'une, l'Ecole d'Agriculture proprement dite, était destinée aux jeunes gens pourvus d'une instruction générale suffisante pour recevoir un enseignement d'un niveau assez élevé.

L'autre, la Ferme-Ecole, donnait un enseignement surtout manuel, conçu pour la formation de bons ouvriers et de contremaîtres agricoles.

La juxtaposition de ces deux établissements présentait des inconvénients et la Ferme-Ecole fut transformée en 1908, en section préparatoire à l'Ecole d'Agriculture proprement dite, dans le but de faciliter le recrutement des élèves.

En fait, on reconnut très vite, que, pour suivre avec profit des études d'ordre supérieur, des connaissances générales assez développées étaient nécessaires et que l'enseignement universitaire constituait en réalité, pour les candidats, la meilleure préparation.

Aussi en 1914, à la suite des travaux d'une commission nommée par le Gouverneur Général LUTAUD, pour mettre au point un programme de recherches, d'expérimentation et de vulgarisation agricoles, qui tint ses assises sous la présidence du distingué Directeur de l'Agriculture d'alors, Monsieur BRUNEL, une conception nouvelle prévalait et la section préparatoire était supprimée.

*L'école rouvrit ses portes en 1919 et cette réouverture marqua pour elle le début d'une ère de grande prospérité, dont le mérite revient pour une large part à un homme dont il convient de rappeler ici la mémoire : **Pierre CHERVIN**, Ingénieur agricole de Grignon, ancien Directeur de l'Ecole Coloniale de Tunis, que Monsieur BRUNEL avait appelé à ses côtés comme Sous-Directeur de l'Agriculture et dont il n'est pas excessif d'affirmer qu'il est le véritable créateur de l'Institut Agricole....*

*Sous son impulsion, l'enseignement fut entièrement réorganisé, le niveau du concours d'entrée fut relevé, de nouvelles chaires furent créées, les bâtiments d'internat furent agrandis, des laboratoires modernes, bien outillés, furent construits et, à l'achèvement de ce vaste programme, vers 1922, l'établissement de Maison-Carrée, complètement transformé et devenu, par arrêté du 28 février 1921, "**Institut Agricole d'Algérie**" pouvait supporter très avantageusement la comparaison avec les grands établissements*

d'enseignement supérieur agricole de la métropole et de l'étranger... En même temps, les professeurs, chefs de laboratoires, prenaient une part plus active aux travaux de recherche et d'expérimentation intéressant l'agriculture nord-africaine....

En 1942... par suite de la mobilisation de son personnel enseignant, l'Institut du interrompre son fonctionnement pendant l'année scolaire 1939-1940.

Il abrita cette année-là les élèves des écoles pratiques d'Agriculture d'Algérie : il fut possible :

- a) de supprimer en 1940, l'admission sans concours dont pouvaient bénéficier jusque-là les candidats possédant le baccalauréat ou le brevet supérieur ;*
- b) de refondre le programme des matières et des conditions du concours d'entrée, en vue d'une assimilation plus complète avec les Ecoles Nationales d'Agriculture métropolitaines.*

En même temps, il fut procédé à diverses réformes intérieures : modifications des horaires des cours et applications, aménagement des Chaires de Technologie, Chimie-Oenologie, Génie Rural, par un groupement plus rationnel des disciplines, création d'un cours de comptabilité, réorganisation de la pratique agricole, des voyages d'études, création, avec le concours de divers organismes professionnels, et notamment de la Chambre d'Agriculture d'Alger, de prix et de bourses de voyage et de stage, refonte du règlement des stagiaires-préparateurs, avec création de certificats de spécialisation, etc.... Toutes ces mesures avaient pour but essentiel d'assurer une progression plus judicieuse et, partant, une efficacité plus grande de l'enseignement, tant pour les élèves en cours d'études que pour ceux qui, après obtention de leur diplôme, désiraient compléter leur formation en se spécialisant.

Il faut y ajouter, la création, par un arrêté gubernatorial du 24 avril 1942, d'une troisième année d'études, inspirée par les dispositions de l'article 12 de l'acte dit loi du 5 juillet 1941, portant organisation de l'enseignement agronomique dans la métropole.

Conçue suivant une formule originale, mise au point au cours de réunions nombreuses auxquelles participèrent, en dehors des membres du corps enseignant, des anciens élèves et des personnalités agricoles émérites, cette troisième année comportait des matières à option, des stages pratiques, et amorçait une spécialisation des étudiants.

Activité entre 1942 et 1945.

... En novembre 1942... Son fonctionnement et son essor furent interrompus par la reprise des hostilités... Sur les champs de bataille, maîtres et élèves mobilisés rivalisaient d'héroïsme et participaient glorieusement en Tunisie, en Italie, puis en France et en Allemagne, aux combats de la Libération : 27 morts au champ d'honneur, dont 15 élèves en cours d'étude ; 90 citations portent témoignage de leur patriotisme et de leur esprit de sacrifice.

Dans ce domaine aussi, l'Institut Agricole a fait largement son devoir.

Réorganisation.

Le 14 novembre 1945, n'ayant pas encore effacé toutes les traces d'une occupation militaire de près de trois années, l'Institut rouvrait ses portes pour recevoir, avec ses étudiants en cours d'étude en 1942, ceux que divers concours, organisés en 1943, 1944 et 1945, avaient permis de recruter....

... Pour tenir compte du retard apporté par la guerre dans les études, ses élèves bénéficièrent encore du régime de deux années d'études, l'application du régime de trois années ayant été reportée à la rentrée scolaire de 1946.

Entre-temps, est intervenue la loi d'assimilation qui soumet désormais notre établissement, devenu l'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger, au régime des Ecoles Nationales métropolitaines.

... En un mot, l'Institut Agricole d'Algérie, et c'est son ambition, tend de plus en plus à devenir, tant par ses activités d'enseignement que de recherches, le véritable cerveau technique de l'agriculture algérienne. Sa liaison avec les autres services techniques agricoles et les stations régionales d'expérimentation est assurée, d'abord par son Directeur, en tant qu'Inspecteur Général, contrôle ces divers services sur l'ensemble du territoire algérien, et aussi par le fait que la plupart des chefs de services du Gouvernement Général sont chargés de cours à l'Institut.

Ce n'est plus seulement l'établissement d'enseignement créé par ses fondateurs. C'est un ensemble complexe, comprenant essentiellement :

- une Ecole Nationale d'Agriculture.
- un Centre de Recherches Agronomiques
- des domaines jouant le rôle des stations expérimentales... »

Texte de :



Marcel BARBUT, Inspecteur Général de l'Agriculture en Algérie, Directeur de l'Institut Agricole d'Algérie".

c) L'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger et la Section d'Agriculture Africaine.

Le bulletin n° 38 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie, dans un article de Monsieur Marcel DAUPHIN, I.A.A. 1936, Bel-Abbès 1934-1936, précise :

"Un décret en date du 28 juillet 1960 paru à l'officiel du 3 août 1960, stipule :
L'Etablissement d'Enseignement Supérieur Agricole situé à Maison-Carrée (Alger) constitue l'**Institut Agricole d'Algérie**.

L'Institut Agricole d'Algérie comprend :

- 1 - l'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger (ENSA/A).

2 - la Section d'Agriculture Africaine, destinée à former les cadres techniques nécessaires au secteur public et au secteur professionnel.

Cette section peut comprendre, en fonction des besoins, des sous-sections :

- *Travaux ruraux,*
- *Eaux et forêts,*
- *Assistants des services vétérinaires,*
- *Technique et gestion rurales.*



Cercle des élèves

Sont admis à l'Ecole Nationale d'Agriculture les candidats reçus au concours commun d'admission aux Ecoles Nationales d'Agriculture. L'organisation et le régime des études sont ceux des autres Ecoles Nationales et sont sanctionnés par le Diplôme d'Ingénieur Agricole avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

L'admission à la Section d'Agriculture Africaine est prononcée par le Délégué Général du Gouvernement en Algérie, qui fixe chaque année le nombre d'élèves à admettre dans chacune des sous-sections, la moitié des places est réservée aux candidats français musulmans. Y sont admis les candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou du diplôme d'études agricoles du second degré, et les candidats ayant subi avec succès les épreuves d'un concours.

À leur entrée à l'Institut, les élèves de la Section Africaine qui se destinent à un emploi public, contractent un engagement de servir cinq ans dans les services de l'Administration en Algérie.

Pendant la durée des études, ils ont qualité de fonctionnaire stagiaire et perçoivent une indemnité.

Les élèves des sous-sections des Travaux Ruraux et des Eaux et Forêts sont nommés, lors de l'admission en deuxième année, Ingénieurs adjoints stagiaires des Travaux Ruraux et Elèves - Ingénieurs des Eaux et Forêts, s'ils réunissent les conditions fixées par les statuts particuliers de ces corps et reçoivent la rémunération correspondante.

La durée des études de la Section Africaine est de trois années. Peuvent être admis directement en deuxième année, les titulaires de Certificats de Propédeutique Scientifiques des Facultés de Sciences".

Ce modèle de formation supérieure a été repris par la suite en métropole, avec la création notamment de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Techniques Agricoles (E.N.I.T.A.) de Bordeaux.

En fait, l'**Ecole Supérieure d'Agriculture Africaine**, a été créée en 1957, afin d'augmenter le recrutement des cadres supérieurs.

Elle est devenue en novembre 1959 **Section d'Agriculture Africaine**.

Le bulletin n° 36 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie constate :

« En 1961, une nouvelle ère semblait s'ouvrir dans la vie de l'Etablissement, alors que par le décret du 20 juin 1961, naît l'**Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger**, appelée à délivrer le **Diplôme d'Ingénieur Agronome**.

En résumé, l'évolution progressive de l'école a été directement marquée par les traits de notre histoire :

1882 - 1905 Ecole Pratique d'Agriculture à Rouïba.

1905 - 1920 Ecole d'Agriculture Algérienne.

1920 - 1946 Institut Agricole d'Algérie.

1946 - 1961 Ecole Nationale d'Agriculture.

1961 Ecole Nationale Supérieure Agronomique d'Alger.

1957 Ecole Supérieure d'Agriculture Africaine «L'Africaine de Maison-Carrée »

C'est dans "L'Œuvre Agricole Française en Algérie" qu'est précisée l'étendue de l'Institut Agricole d'Algérie à Maison-Carrée :



Vue d'ensemble

"Les domaines s'étendaient sur 215 ha dont près de 25 étaient occupés par les installations centrales de l'école proprement dite et par les parcelles affectées aux différents laboratoires (le **Centre de Recherches Agronomiques d'Algérie** avec le Laboratoire d'Agriculture avaient leurs propres terrains).

Auprès de la Ferme "FAVIER" vitivinicole, avait été édifiée la Ferme d'Elevage d'El-Alia.

Le bénéfice de la présence d'un domaine contigu à l'Ecole justifiait une lutte de tous les instants contre les empiètements de l'urbanisme.

Les divers Plans d'expansion et notamment le Plan de Constantine, avaient reconnu le rôle essentiel de l'agriculture dans l'économie algérienne.

L'Ecole fournissait les cadres supérieurs de l'agriculture plus spécialement destinés à l'Algérie. Sa zone d'influence s'étendait également au Bassin Méditerranéen, et elle pouvait apporter une contribution à l'expansion de la production des Pays d'Afrique, comme des Territoires d'outre-mer. »

2.1.2 Enseignement Agricole du Second Degré

Nous poursuivons avec le même bulletin n°36 "l'Enseignement Agricole Supérieur dispensé à l'Institut Agricole d'Algérie, avait pour objectif la formation des cadres supérieurs.

La formation des cadres moyens était dispensée par des établissements du second degré : les Ecoles Régionales d'Agriculture et les Ecoles Pratiques d'Agriculture, homologues des établissements d'enseignement de même nature existant en métropole et ouverts aux élèves des deux communautés.

a) L'Ecole Régionale d'Agriculture de Philippeville "la doyenne".



L'arrêté de Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie, en date du 5 avril 1900, créait l'Ecole d'Agriculture de Philippeville.

Cinquante ans plus tôt, en 1851, il avait été fortement question de la création d'une Ferme-Ecole à Philippeville, consécutive au projet d'établissement des Fermes-Ecoles en Algérie. C'est par une lettre de Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement, en date du 19 décembre 1850, transmise d'une circulaire, que Monsieur le Gouverneur Général a consulté la société agricole de Philippeville, sur l'opportunité de l'établissement en Algérie de Fermes-Ecoles semblables à celles-ci créées en France par le décret du 30 octobre 1848. Ce projet ne semble pas avoir reçu de suite.

L'Ecole d'Agriculture créée à Philippeville, le 5 avril 1900 et prise en charge par la colonie depuis le 1er octobre 1924, a pour but la préparation de chefs d'exploitation, fermiers ou régisseurs, capables de maîtriser les méthodes culturales dans le bassin méditerranéen et de les appliquer judicieusement.

Elle a fourni une pépinière d'Ingénieurs de Travaux Agricoles, ainsi que d'éminents oenologues et des cadres pour le privé. Elle a été érigée en Ecole Régionale d'Agriculture en 1958. L'Ecole était également, comme tous les Etablissements d'Enseignement Agricole, un Centre d'expérimentation et de recherche agricole.

Dans "L'oeuvre agricole française en Algérie" nous avons les précisions suivantes :

Installée à 4 Km de Philippeville, sur un domaine de 306 ha situé partie dans la vallée du Zéramma, partie sur les côteaux de la rive gauche, l'Ecole est des plus propices à l'enseignement par la variété de :

- ses terres sur lesquelles sont pratiquées toutes les cultures de littoral,
- ses élevages
- son équipement moderne.



b) L'Ecole Régionale d'Agriculture de Sidi-Bel-Abbès.



Fondée en 1930, l'Ecole d'Agriculture de Sidi-Bel-Abbès est située à 3 Km de la ville de Sidi-Bel-Abbès (fief de la célèbre Légion Etrangère) sur la route de Détrie, dans la plaine de la Mékerra, délimitée au nord par les monts du Tessalah et au sud par ceux du Dahia, à une altitude moyenne de 500 m.

L'exploitation agricole sur laquelle est implantée l'Ecole a une superficie de 100 ha, y compris la Station Expérimentale.

C'est vraiment une exploitation de polyculture puisque y voisinent bien évidemment la vigne (25 ha) les céréales et fourrages, le maraîchage sur 4 ha, les oliviers (500 arbres). Par ailleurs, plusieurs élevages y sont plus ou moins développés :

- Apiculture,
- Cuniculiculture,
- Aviculture,
- Elevage porcin,
- Elevage ovin,
- Elevage bovin.

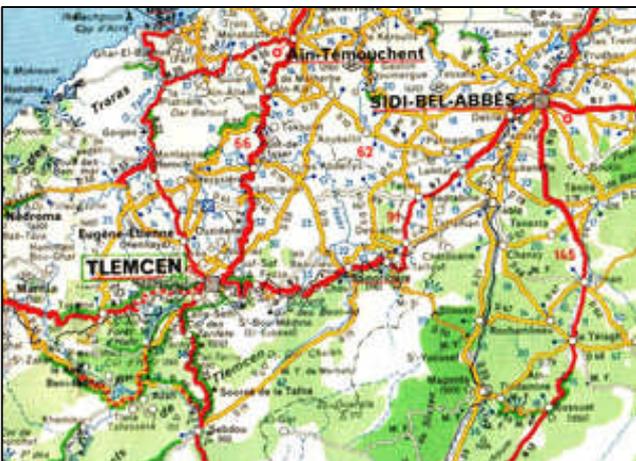
Le climat est caractérisé par l'insuffisance habituelle de la pluviométrie (moins de 400 mm) l'irrégularité des précipitations, l'importance des variations thermiques, la fréquence des gelées tardives et des vents chauds du sud (sirocco).

L'Ecole exploite également le communal cadastré, sous le nom de territoire de l'oued Sarno et d'une superficie de 46 hectares 63 centiares situé à 8 Km de l'école sur la route du Tessalah, on y cultivait uniquement des céréales.

L'Ecole Pratique d'Agriculture de Sidi-Bel-Abbès a été érigée en Ecole Régionale en 1947, année où l'école fut en effervescence, suite à la visite surprise du Général Leclerc, qui malheureusement le lendemain se tuait dans un accident d'avion près de Colomb Béchar, le 28 novembre 1947.

c) L'Ecole d'Agriculture d'Aïn-Temouchent

Créée en 1929, la Ferme-Ecole d'Aïn-Temouchent, est située à 2 Km de la ville sur la route de Kéroulis, dans la plaine à l'ouest des monts du Tessalah.



La superficie du domaine était de 120 ha dont 25 ha en vignes (Carignan, Cinsaut, Grenache, Alicante-Bouschet)... La production viticole oscillait entre 1.250 et 1.400 hl par an.

. Un verger de 2 ha avec en particulier des abricotiers et des pêchers, une petite parcelle d'amandiers, une petite orangerie d'une superficie égale à celle du verger, complantée en clémentiniers, mandariniers, orangers Thompson et Washington Navel, demi-sanguines portugaises, Jaffa et Valencia-late.

. Un jardin de cultures maraîchères de 2 ha irrigables.

. Un rucher d'une trentaine de ruches.

. Mis à part un ravin et quelques crêtes difficilement cultivables, la surface en céréales et légumes secs était de 70 ha environ compte tenu des expérimentations menées, en liaison avec l'I. A .A., l'Institut National Supérieur Agronomique d'Alger.

... Par décision du Gouverneur Général, en juillet 1946, la **Ferme-Ecole** a été transformée en **Ecole d'Agriculture**.

Des cours de greffage et de taille de vigne ont été faits à l'Ecole, sous l'égide de la Direction des Services Agricoles d'Oran.

d) L'Ecole d'Agriculture de Guelma



(D'après l'article «l'Ecole d'Agriculture de Guelma» par Monsieur FATAH dans «Aspects et Réalités de l'Algérie Agricole »).

En 1913, le Président de la Chambre d'Agriculture de Constantine, le regretté CLOUET des PERRUCHES, demandait, dans un rapport présenté à cette assemblée, l'organisation des Stations Expérimentales, qui à cette époque, faisaient défaut en Algérie.

En 1919, Monsieur SUISSE, Conseiller Agricole de l'arrondissement de Guelma et Monsieur JOLY, Maire de Guelma, étaient chargés d'établir un programme de création d'une Station Expérimentale.

En 1922, la Station Expérimentale située à environ 2 Km à l'est de la ville, se transformait en Ferme-Ecole Expérimentale Indigène de Guelma.

... En 1928, 1932 et en 1947, sous la direction de Monsieur FATAH, le domaine s'agrandissait de la propriété dite du "Bordj" d'une superficie de 38 ha de la propriété SAÏD de 90 ha, des anciens docks TRAMALONI, enfin du Jardin SAÏD de 6 ha, ce dernier apportant, par son puits, un supplément d'eau pour les irrigations.

En 1947, la Ferme-Ecole Expérimentale destinée à la formation des fils de fellah et d'ouvriers agricoles qualifiés devient Ecole d'Agriculture ouverte à tous...

... L'ancienne Ferme-Ecole Expérimentale Indigène était devenue un établissement d'enseignement de première importance. Située au centre d'une région agricole aux spéculations variées, ou le peuplement musulman était particulièrement dense, son influence s'était heureusement manifestée sur l'économie de la région (céréales et élevage).

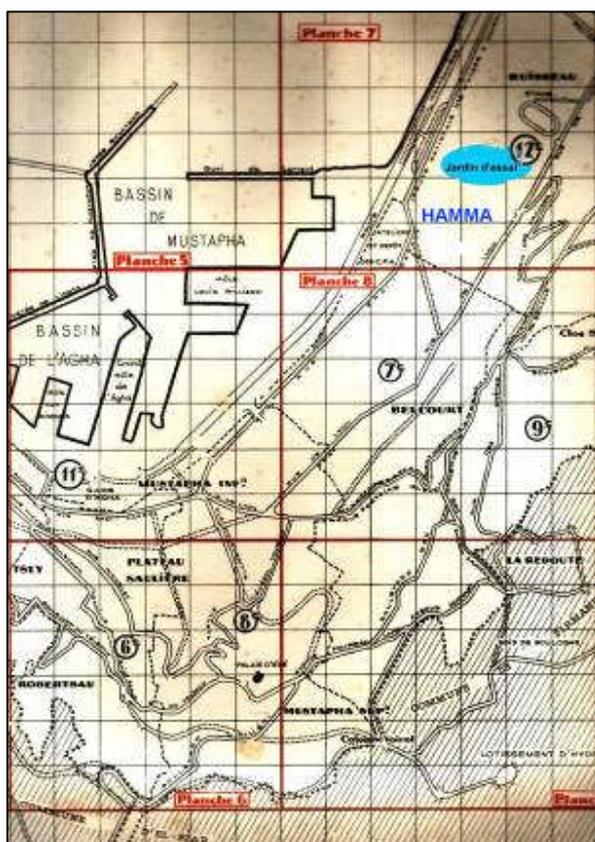
Par son double aspect pratique et scientifique, l'Ecole d'Agriculture de Guelma donnait aux jeunes ruraux musulmans et européens une excellente formation et leur permettait par les connaissances ainsi acquises de participer efficacement à l'amélioration des méthodes de culture et d'élevage du pays.

e) Le Jardin d'Essai du HAMMA à Alger.



(Publication de Monsieur Roger HAMES ancien Directeur du Jardin d'Essai du HAMMA dans le livre "*L'oeuvre agricole française en Algérie*").

"C'est en 1832, au tout début de l'empire français et sous l'influence enthousiaste du Maréchal SOULT et du Maréchal BUGEAUD va être créée la Pépinière Centrale du Gouvernement..."



En 1913... Le Jardin d'Essai retourne à l'Administration et sa gestion à la colonie.

Le Jardin devient alors une promenade publique, un Etablissement Scientifique et Utilitaire pour l'étude et la diffusion de toutes espèces botaniques intéressantes. Il devient aussi un Centre d'enseignement par une Ecole Ménagère Agricole, destinée à instruire, former, éduquer, les futures épouses de colons ou de cultivateurs, en leur apprenant

- la cuisine,
- la puériculture,
- la culture potagère est fruitière
- ainsi que l'aviculture....

... L'Ecole d'Horticulture dispensa depuis 1918 aux enfants Français d'origine et Français musulmans, une instruction générale et une formation professionnelle, qui, après deux années d'études, complétées par stage d'un an, permettait aux élèves méritants, d'obtenir un diplôme ou CAP qui leur ouvrait les portes des services des plantations municipales, ou des professionnels de l'horticulture....

... L'Insectarium du Jardin d'Essai fut à l'origine du Service de la Protection des Végétaux.

Il établit les collections de ravageurs et fut l'un des découvreurs de la lutte biologique en constatant que la cochenille *Icerya* des agrumes pouvait être dévorée par la coccinelle *Novius Cardinalis*...

... De 1942 à 1946, le Jardin d'Essai fut occupé par les troupes alliées qui y installèrent des dépôts divers, y causant d'immenses dégâts...

... Le Jardin d'Essai fut aussi le siège de la Société d'Horticulture d'Algérie, qui, sous l'impulsion dynamique de son Secrétaire Général, Monsieur Georges MEFFRE, distribua nombre de graines et boutures pour les amateurs de botanique.

Précisons qu'il y avait au Jardin d'Essai près de 4.000 espèces en culture.

De plus, pour les besoins de la Faculté de Médecine et Pharmacie, et faute de place en pleine ville, il fut constitué un petit jardin botanique (1946) qui permettait aux étudiants de se familiariser avec les plantes utiles même dangereuses, classées par familles.

... Le Jardin d'Essai comptait en tout 62 ha dont 25 ha en plaine et 37 ha en colline.

Il est une des curiosités d'Alger, autant pour le simple touriste, que pour le professionnel horticole et le naturaliste. C'est grâce aux travaux réalisés dans ce Jardin que nombre de plantes fruitières, vivrières, d'ornement ou de floriculture d'exportation ont été connues ou développées en Algérie...

...Le célèbre botaniste MARTINS avait écrit : "La France possède en ce Jardin le plus beau jardin botanique des zones tempérées, le seul que l'on puisse opposer aux Jardins Botaniques de Calcutta et de Batavia (Djakarta, capitale de l'Indonésie)".

f) L'Ecole Ménagère Agricole du Jardin d'Essai d'Alger devenue Institut Ménager Agricole de Ben-Aknoun.

(D'après « *L'oeuvre agricole française en Algérie* » et les travaux de Monsieur Charles GRIESSINGER dans l'Algérianiste n° 34 de juin 1986).

Créée en 1918 au Jardin d'Essai du HAMMA à Alger, l'Ecole Ménagère Agricole avait pour mission la formation ménagère et fermière aussi bien des élèves normaliens que des jeunes filles du milieu rural....

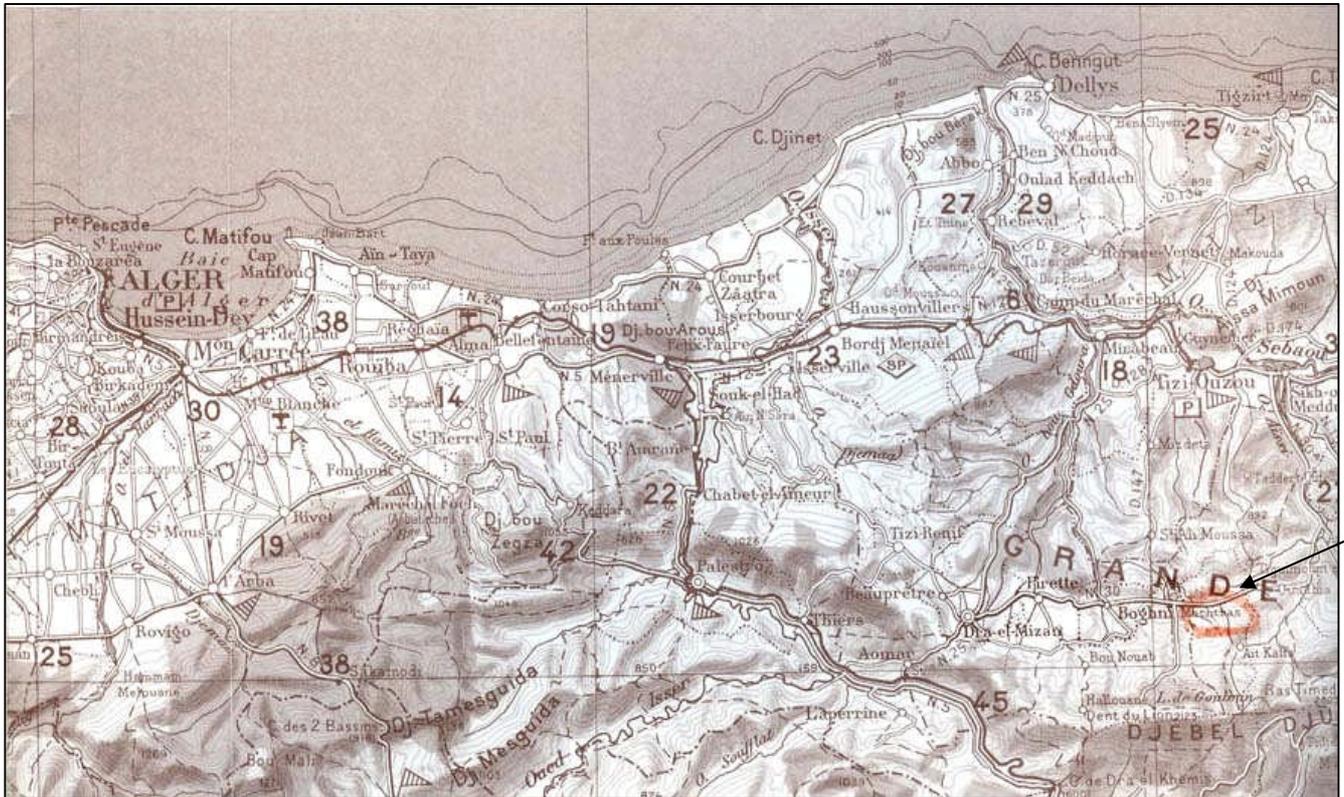
... Transformation de l'Ecole en **Institut Ménager Agricole de Ben-Aknoun**. Cette transformation élargit son champ d'action, en y ajoutant à la section familiale initiale deux nouvelles sections.

- la section supérieure recrutant au niveau du B. E. P. C. avec un enseignement étalé sur deux ans.
- la préparation au monitorat d'état, recrutant au niveau du baccalauréat avec un enseignement étalé sur trois ans.

L'évolution de la situation n'a pas permis à ces deux sections de répondre aux besoins de formation de personnel destiné aux Ecoles Ménagères Départementales dont l'étude de leur création était en cours pour leur implantation à :

- Constantine,
- Bône,
- Bougie,
- Orléansville,
- Mostaganem
- Tlemcen.

g) Le Centre d'Apprentissage Arboricole de MECHTRAS



(Publication de "L'oeuvre agricole française de Algérie").

Le Centre d'Apprentissage Arboricole de Mechtras est situé à 130 Km à l'est d'Alger, en Haute Kabylie, face au massif montagneux du Djurdjura dont le point culminant est le LALLA-KHADIDJA (2.308 m).

MECHTRAS est située à mi-distance entre BOGHNI et les Ouadhias construit sur un domaine de 14 ha, en bordure de l'oued Mechtras qui grossit l'oued Boghni, affluent du Sebaou....

... Sa situation, en grande partie en plaine, sur un lit d'anciens alluvions, comportait un verger d'essences diverses (figuiers, pruniers, abricotiers, pommiers, poiriers, agrumes, néfliers, pacaniers et noyers) ainsi qu'un vignoble de raisins de table (cépages kabyles).

Le Domaine Annexe du Centre, d'une centaine d'hectares, situé à une dizaine de kilomètres des bâtiments centraux, dans le massif montagneux de Bou-Mahni, près de BOGHNI, entièrement restauré en banquettes par le Service de la Défense et de la Restauration des Sols, comportait plusieurs milliers d'oliviers greffés sur une cinquantaine d'hectares dont les récoltes (principale variété : l'Azeradj) alimentaient l'Huilerie Expérimentale du Centre.

Indépendamment de la formation des élèves et de stagiaires dans les disciplines de l'arboriculture fruitière et des industries en découlant ou de l'apiculture, le Centre a été largement au delà des missions qui lui étaient imparties pour rayonner très largement en Kabylie dans les activités les plus diverses :

a) Séchage des fruits :

De nombreux arboriculteurs kabyles sont venus se documenter au Centre pour améliorer leurs pratiques de séchage des figues. Les arboriculteurs kabyles désirant sécher leurs figues dans de meilleures conditions devenant au fur et à mesure plus nombreux, le Secteur d'Amélioration Rurale de TIZI-OUZOU fut amené à créer une coopérative de séchage de figues dans ce chef-lieu avec des ateliers ambulants de traitement des fruits.

b) Huileries :

De nombreux arboriculteurs kabyles et européens ont suivi cours et applications pratiques à l'Huilerie Expérimentale du Centre en vue d'améliorer, dans leur huilerie de type artisanal, les méthodes d'oléification et de remplacer leur matériel vétuste et peu rentable par des appareils modernes et de meilleur rendement.

C'est à partir de cette expérience acquise en la matière que le Secteur Agricole du Paysannat créa à BOGHNI, une huilerie coopérative pour les oléiculteurs de la région, à laquelle fut adjointe une usine d'extraction d'huile de grignons.

c) Apiculture.

Le rucher de démonstration du Centre visité par de nombreux petits agriculteurs kabyles utilisant à l'époque la ruche cylindrique en liège a permis l'installation dans la région de nombreuses ruches à cadres beaucoup plus rationnelles et rentables.

d) Pépinières

Les pépinières d'arbres fruitiers du Centre ont produit et fourni à bas prix aux arboriculteurs de la région des milliers d'arbres (figuiers et oliviers principalement) ainsi que la distribution de baguettes, greffons d'espèces fruitières diverses, de vignes ou de boutures de figuiers.

Le Centre d'Apprentissage Arboricole de Mechtras a également collaboré avec les agents du Service de l'Arboriculture, ceux de la Station Expérimentale d'Arboriculture de Boufarik et des Conseillers Agricoles, à l'étalonnage d'arbres (figuiers) en Kabylie destinés à la production de boutures pour des plants dans les meilleures variétés convenant au séchage (Taaranim et Tamériout notamment).

e) Élevage

En matière de production laitière le Centre a importé des vaches de la race Tarentaise qui se sont avérées des bêtes de parcours aussi bonnes que la race locale mais avec de meilleures performances laitières.

Ces résultats ont servi au Secteur d'Amélioration Rurale des Ouadhias qui a importé un taureau de race Tarentaise destiné à l'amélioration, par croisement de la race locale...

... À la suite de la réorganisation de l'enseignement agricole en Algérie, le Centre, fut rattaché à la Direction des Services Agricoles en Algérie, élevé en 1954 au rang d'**Ecole Départementale d'Agriculture**.

2.2 Les effectifs.

2.2.1 Enseignement supérieur

(Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger)

La revue "*Documents Algériens* de l'année 1951 (numéro 89 de la Série Economique Rubrique Agriculture), dans un rapport de l'Inspection Générale de l'Agriculture du Gouvernement Général de l'Algérie, nous fait connaître les effectifs de l'année scolaire 1949-1950 :

" La rentrée de 1949 a confirmé l'amélioration constatée en 1948.

L'effectif de la promotion se trouva constitué comme suit :

- 31 élèves issus du concours commun aux quatre Ecoles Nationales d'Agriculture.
- 3 élèves étrangers (deux libanais et un grec).
- 15 auditeurs réguliers.
- 8 auditeurs libres.

Au cours de l'année scolaire, l'enseignement fut donné dans les conditions prévues par les règlements, tant pour les cours que pour les applications et exercices pratiques.

Le programme de troisième année fut conforme à celui adopté l'année précédente et comporta deux stages : l'un en juillet dans une Société Indigène de Prévoyance, l'autre de deux mois dans le premier trimestre de l'année scolaire, auprès d'une Caisse Régionale de Crédit Agricole, avec étude obligatoire de l'économie agricole de la région...

... Indépendamment de l'enseignement régulier, il a été organisé au cours de l'année scolaire 1949 - 1950, les stages et cours temporaires ci-après :

- Cours temporaires de taille de la vigne du 12 au 17 décembre, suivis par 13 auditeurs.
- Stage de moniteurs de l'apiculture du 13 au 18 mars, suivi par 52 auditeurs.
- Cours temporaire d'oenologie du 12 au 19 juin suivi par 65 auditeurs.

... La rentrée de 1950.

41 candidats ont été affectés à Maison-Carrée, à la suite du concours de 1950.

Des démissions, mises en sursis et mutations, compensées en partie par quatre nouvelles affectations ont ramené cet effectif à 37 auquel s'ajoute un élève étranger de nationalité vénézuélienne.

Sur ces 38 élèves,

- 19 sont originaires d'Afrique du Nord. Pour la première fois depuis de longues années, **la priorité de 50 % accordée aux Nord-Africains par le décret du 23 août 1947, n'a pas permis de recevoir à Maison-Carrée tous les candidats algériens qui désiraient y venir.**

-Quatre d'entre eux, classés entre le 203^{ème} et le 225^{ème} ont été primés par des candidats métropolitains mieux classés.

-17 candidats ont sollicité leur admission comme auditeurs réguliers, sur lesquels 11 ont été admis.

Il se confirme que cette catégorie de bénéficiaires de l'enseignement de Maison-Carrée répond à un véritable besoin dans ce pays où les cadres agricoles sont encore insuffisants et trop peu nombreux les établissements qui peuvent les former...

... La situation actuelle des effectifs est la suivante :

. Troisième année : Elèves	30
Auditeurs réguliers	8
. Deuxième année : Elèves	34
Auditeurs réguliers	14
. Première année : Elèves	38
Auditeurs réguliers	11
Auditeurs libres	18
Total :	153 dont 87 Nord-Africains.

Faisons un retour en arrière, avec le bulletin n° 36 de l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie qui nous fait revivre les débuts avec l'Ecole Pratique d'Agriculture de Rouïba :

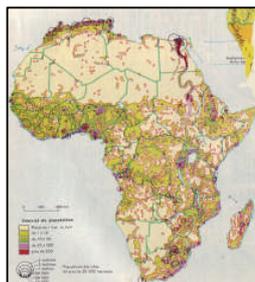
"... Les débuts ont été modestes, mais déjà, en **1914**, lorsque par suite de la mobilisation de ses professeurs, l'Ecole a dû fermer ses portes, elle avait dispensé son enseignement à **plus de 120 élèves**. Avec sa réouverture en **1919**, commença une ère de prospérité...

L'Etablissement devient par arrêté du Gouverneur Général du 28 février 1921, l'**Institut Agricole d'Algérie (267 diplômés)**.... Intervient alors la loi du 22 mai 1946 qui assimile l'Institut Agricole aux Ecoles Nationales d'Agriculture de la Métropole....

...L'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger, dont les effectifs sont de l'ordre de **60 élèves**, a formé environ **25 à 30 Ingénieurs Agricoles** annuellement.

D'autre part, parallèlement afin d'augmenter le recrutement des cadres supérieurs, a été créée en **1957**, l'Ecole Supérieure d'Agriculture Africaine qui est devenue depuis **novembre 1959 Section d'Agriculture Africaine**.

Les effectifs de cette section sont actuellement de **93 élèves** pour les **3 promotions**. Normalement, la **Section d'Agriculture Africaine** doit pouvoir former chaque année **30 à 35 Ingénieurs d'Agriculture Africaine**.



Au cours de ces différentes périodes, l'Ecole a assuré la formation de : **123 diplômés de l'Ecole d'Agriculture Algérienne, 1.340 Ingénieurs, 267 Diplômés de l'Institut Agricole** ou Titulaires du certificat de fin d'études.

Outre le rôle important qu'elle a joué dans la formation professionnelle de stagiaires de tous ordres (**1.800** pour le seul **Laboratoire d'Oenologie**) et son oeuvre de vulgarisation, il convient de souligner spécialement les résultats obtenus en matière de recherches qui ont eu une influence marquée sur les progrès de l'Agriculture en Afrique du Nord, et même au-delà.

Le décret de 1961 conforte la place de la recherche, car celle-ci fournissait sa substance à l'enseignement ; celui-ci préparait en retour les cadres dont elle avait besoin. L'expérience acquise à Maison-Carrée en ce sens pendant quarante ans, le confirmera.

- **2.2.2 Enseignement de degré moyen et apprentissage agricole.**

- a) **Ecole Régionale d'Agriculture de Sidi-Bel-Abbès**



D'après "*Documents Algériens de 1951*".

... Le concours d'entrée de juin 1950 a rassemblé 78 candidats, c'est-à-dire 7 de plus que l'année précédente. Cette augmentation des candidatures démontre la faveur dont jouit cette Ecole dans les trois Départements Algériens, au Maroc et même en Métropole.

D'ailleurs, l'ouverture d'une troisième année d'études, qui permet de compléter l'enseignement s'est avérée particulièrement efficace pour relever le niveau de scolarité.

À la fin du mois d'octobre 1950, les effectifs de chaque promotion s'établissaient ainsi qu'il suit :

Première année :	33 élèves.
Deuxième année :	30 élèves.
Troisième année :	18 élèves

Le bulletin n° 36 *l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie* nous dit :

« Pendant la période de 1930 à 1962, l'Ecole a dispensé son enseignement agricole, à environ **800 élèves.** »

b) Ecole d'Agriculture de Philippeville.

(Eléments relevés dans *Documents Algériens* de 1951).

« **17 élèves** sur **19** ont été diplômés en fin d'études au mois de **juin 1950.**

Le recrutement de la nouvelle promotion a été réalisé dans de meilleures conditions que l'année précédente, et la première année réunit **24 élèves** entre les élèves admis sur titres et les lauréats du concours d'entrée.

18 élèves ont pu passer en deuxième année.

En outre, l'Ecole a reçu **2 auditeurs libres** et **5 stagiaires.**

L'ouvrage « *L'oeuvre agricole française en Algérie* » apporte un complément d'information "elle a fourni une pépinière d'Ingénieurs de Travaux Agricoles ainsi que d'éminents Oenologues et des Cadres pour le privé.

Elle a été érigée en **Ecole Régionale d'Agriculture en 1958.** »

c) L'Ecole d'Agriculture d'Aïn-Temouchent

Dans « *Documents Algériens de 1951* » nous relevons : "les effectifs sont les suivants :

Première année : **24 élèves** sur 33 inscrits au concours.

Deuxième année : **23 élèves.**

Le nombre des inscrits au concours a été largement inférieur à celui de l'année précédente, mais le niveau d'instruction générale fut meilleur. Les deux promotions sont dans l'ensemble très satisfaisantes, et l'Etablissement témoigne d'un niveau relevé. «

Le bulletin n° 36 de *l'Amicale des Anciens Elèves des Ecoles d'Agriculture d'Algérie* nous dit :

« L'Ecole d'Agriculture d'Aïn-Temouchent a dispensé, **de 1929 à 1962**, son enseignement agricole à **650 élèves environ.** »

d) L'Ecole d'Agriculture de Guelma

Toujours dans "*Documents Algériens de 1951*".

« Sur les **16 élèves** de la promotion sortante, **12** ont pu être **diplômés.**

Grâce à quelques aménagements des locaux, un nombre total de **52 élèves** dont **39** élèves de première année **15** élèves de deuxième année, **un** auditeur libre et **7** stagiaires ont pu être admis. Ce chiffre, en nette augmentation sur celui de l'année précédente, témoigne du nombre croissant des candidatures.

Le livre "*L'oeuvre agricole française en Algérie*" révèle :

« **L'Ecole d'Agriculture de Guelma a formé, depuis 1922, 30 promotions d'élèves dont 333 ont obtenu le diplôme sanctionnant les études.**

Ils se répartissent comme suit :

- **musulmans 282**
- **européens 51**

Les anciens élèves sont restés pour la plupart dans le département de Constantine : on les retrouvait faisant valoir leurs terres, ou employés comme chefs de culture ou gérants chez les propriétaires européens et musulmans, ou moniteurs de S. A .P., de S. A. R. , de la Défense et Restauration des Sols. Le placement des élèves diplômés, dès leur sortie de l'établissement, a toujours été rendu difficile à cause de leur jeunesse et leur manque de maturité. C'est pour éviter cet écueil que le recrutement avait été orienté vers les fils d'agriculteurs musulmans , et d'excellents résultats obtenus à en juger par l'amélioration des méthodes de cultures pratiquées dans leurs propriétés par d'anciens élèves de l'Ecole dans les centres de Guelma, Oued Zenati, Tébessa, etc... Les agrandissements permettaient une scolarisation de **78** élèves.

Un Centre de mécanique agricole et d'artisanat rural était en voie de création. Il aurait pu recevoir **60** élèves environ, ce qui aurait porté le nombre des internes (école d'agriculture comprise) à près de **140**.

Guelma devenait ainsi, en Algérie, le plus important Centre de Formation de jeunes ruraux.

e) Le Centre d'Apprentissage Arboricole des Mechtras.

Qu'est-il indiqué dans "*Documents Algériens de 1951*" ?

« L'effectif se répartit comme suit :

- 35 élèves** admis pour effectuer leur année d'études normales,
- 11** autorisés à effectuer une deuxième année de spécialisation.

En dehors de ces élèves réguliers, le Centre a reçu un certain nombre de stagiaires qui ont suivi des cours de taille et de greffage des arbres fruitiers, de séchage des fruits et de fabrication de l'huile d'olives. »

Quelles informations complémentaires trouvons-nous dans l'ouvrage "*L'oeuvre agricole française en Algérie*" ?

... En résumé, outre la formation de plusieurs centaines d'élèves et stagiaires de tous horizons (Communes mixtes, S. A. P., S. A. R.) dans les disciplines de l'arboriculture et de la technologie agricole, le Centre devait également, par son rayonnement conduire à la modernisation de plusieurs centaines d'huileries artisanales et d'ateliers artisanaux de séchage de fruits de la Kabylie.

Ceci amenait par la suite la construction et l'équipement d'une Huilerie Coopérative moderne à BOGHNI dirigée par Monsieur Jean LAFFANOUR, ainsi que d'une Coopérative de Séchage de figues à TIZI-OUZOU dirigée par Monsieur BONETTO (I. A. A. 1924) tous deux dépendant du Service du Paysannat dirigé par Monsieur SCHAEFFER (I. A. A. 1931).

On ne saurait également dénombrer les ruchers qui ont été équipés de ruches à cadres dans cette région, grâce à la visite du Rucher Expérimental du Centre et des applications pratiques qui en découlaient.

Même en matière d'élevage, d'importantes améliorations, principalement dans l'élevage laitier, commençaient à se faire sentir chez les petits éleveurs de la région, grâce à l'introduction au Secteur d'Amélioration Rural des Ouadhias, d'un taureau de la race tarentaise destiné aux saillies des vaches laitières autochtones, à la suite des résultats probants observés dans l'élevage tarentais du Centre.

f) Le Jardin d'Essais du HAMMA et Centre d'Apprentissage Horticole d'Alger.

Données sur l'effectif dans "*Documents Algériens*" de 1951.

... En ce qui concerne la section de stagiaires, le recrutement n'a rencontré aucune difficulté particulière. L'effectif normal de **10** stagiaires n'a pas été assuré d'une manière constante en raison des délais assez longs exigés par le remplacement d'un stagiaire. Des mesures ont été prises en vue de réduire ces délais. Cependant au cours de l'année 1950, la section a pu recruter **21** candidats dont **18** métropolitains.

L'organisation s'est révélée bien adaptée au but poursuivi, tous les stagiaires ayant trouvé un emploi satisfaisant; elle contribue aussi fortement avec les Ecoles d'Agriculture à augmenter l'effectif des cadres subalternes, nécessaires au développement économique de l'Algérie.

g) École ménagère agricole.



Les différentes sections spéciales, supérieures et familiales ont fonctionné normalement groupant **133 jeunes filles**.

Les élèves monitrices ont comme l'année précédente effectué des stages pédagogiques dans les écoles primaires et professionnelles de la ville. Des cours d'Enseignement Ménager ont été donnés aux assistantes sociales.

La construction de la nouvelle Ecole Ménagère à El-Biar a été entreprise.

h) Formation Professionnelle Agricole des Adultes

Monsieur Charles GRIESSINGER, dans le livre *"L'oeuvre agricole française en Algérie"* nous fait connaître quelle était cette Formation :

... « La loi du 28 décembre 1959 avait fixé comme objectif à la Formation Professionnelle Agricole, la création étalée sur cinq ans, de 100 sections de 25 élèves, réparties au nombre de 4 sections par C.F.P.A. soit 25 Centres de Formation Professionnelle Agricole.

En juillet 1961, 15 C.F.P.A. avaient déjà ouvert leurs portes, marquant ainsi une importante avancée sur les prévisions quinquennales... »

... Pour compléter notre énumération des Etablissements d'Enseignement Agricole, signalons la création des Ecoles sur lesquelles nous n'avons aucun enseignement.

- 1957 : TIZI-OUZOU orientée vers la céréaliculture et l'arboriculture.
- 1960 : CONSTANTINE céréaliculture et élevage ovin.
- Celle de TLEMCEM, terminée en juillet 1962 dont l'ouverture aurait dû avoir lieu le 1^{er} octobre suivant.

D'autre part les acquisitions de terrains y compris celui des exploitations annexées et les projets définitifs de construction des écoles de SETIF et d'ORLEANSVILLE avaient été réalisés à la même époque.
